

organise les

# 5<sup>es</sup> assises des **LOGEMENTS-FOYERS** et **résidences seniors**

JEUDI  
**28 MAI**  
2015

PARIS 10<sup>e</sup>

## **RÉSIDENCES AUTONOMIE, RÉSIDENCES SENIORS : Quelles différences ? Quels points communs ?**

*La loi d'adaptation de la société au vieillissement crée les résidences autonomie, nouveau nom des logements-foyers. Dans le même temps, elle reconnaît les résidences seniors de 2e génération et en donne une définition. Entre des logements-foyers rénovés et des résidences seniors qui apparaissent enfin dans la loi, il est temps de s'interroger : qu'est-ce qui distingue une résidence autonomie d'une résidence seniors ? S'adressent-elles au même public ? Et sont-elles promises au même avenir ?*

**Ces 5<sup>es</sup> Assises ouvrent le débat !**



## Matin

- 8h30 **Accueil petit déjeuner**
- 9h00 **Ouverture des 5<sup>es</sup> Assises**
- DE QUOI PARLE-T-ON ?**
- 9h30 **Résidences autonomie, résidences seniors : ce qu'en dit la loi**  
À travers le forfait autonomie et un plan d'aide à l'investissement, la loi rénove les logements-foyers rebaptisés résidences autonomie. Parallèlement, elle clarifie le statut des résidences seniors. Quelles sont les conclusions de l'IGAS chargée de plancher sur les résidences avec services pour personnes âgées ? Quel est l'esprit de la loi ?
- À QUI S'ADRESSENT CES RÉSIDENCES ET AVEC QUELLES PRESTATIONS ?**
- 10h30 **Qui ira en résidence autonomie, qui ira en résidence seniors ?**  
Si ces deux formes d'hébergement s'adressent toutes deux à des personnes âgées autonomes, qu'est-ce qui les distingue sur le plan de l'âge moyen des résidents, de la couverture territoriale ou encore de l'accessibilité financière ?
- 11h15 **Pause sur les stands**
- 11h45 **Résidence autonomie et résidence seniors : mêmes prestations ?**  
Surface des espaces collectifs et des logements, nature des services, taille des équipes : on oppose souvent les anciens logements-foyers et les résidences seniors les plus récentes. Existe-t-il vraiment un écart au niveau des prestations ? Que va changer le forfait autonomie ?
- 12h30 **Déjeuner sur les stands**
- **Luc BROUSSY**, directeur du Mensuel des Maisons de Retraite
- **Martine PINVILLE**, rapporteure (PS) du projet de loi Vieillesse à l'Assemblée nationale
- **Gérard ROCHE**, co-rapporteur (UDI-UC) du projet de loi Vieillesse au Sénat
- **Georges LABAZÉE**, co-rapporteur (PS) du projet de loi Vieillesse au Sénat
- **Alain LECERF**, ancien directeur général d'AREFO-ARPA ; représentant de l'UNIOOSS
- **François GEORGES**, directeur général des résidences Les Jardins d'Arcadie et président du SNRA
- **Reine AWADE**, directrice des Services aux Retraités et Personnes âgées au CCAS de Caen
- **Nathalie CUVILLIER**, sous-directrice à l'Autonomie des Personnes handicapées et des personnes âgées (DGCS)
- **Florence ARNAIZ-MAUMÉ**, déléguée générale du SYNERPA
- **Jean-Philippe SARRETTE**, directeur général d'AREPA

## Après-midi

- COMMENT VONT-ELLES SE DÉVELOPPER À L'AVENIR ?**
- 14h00 **Les bailleurs sociaux seront-ils amenés à jouer un rôle accru à l'avenir ?**  
D'un côté, les bailleurs sociaux ont un rôle à jouer quant à la rénovation des ex-logements-foyers. De l'autre, les résidences-seniors pourraient s'ouvrir aux locataires du parc social. Comment anticiper cette recomposition du rôle et des responsabilités des bailleurs sociaux ?
- 15h00 **Pause sur les stands**
- 15h30 **Comment intégrer ces deux formes d'hébergement dans la Ville ?**  
Des restaurants aux ateliers de prévention, en passant par les espaces bien-être, résidences autonomie et résidences seniors ont vocation, à des degrés divers, à s'ouvrir sur l'extérieur. Quel impact sur le modèle économique de ces résidences ? Jusqu'où doit aller cette ouverture ?
- 16h30 **Conclusion**
- Débat avec :**
- **Solène CHAZAL**, conseillère municipale déléguée au Logement de la Ville de Bordeaux
- **Jean-Luc SCHUTZ**, directeur général de Floralys
- **Benjamin NICAISE**, président de Cerenicimo
- **Pierre-Marie CHAPON**, correspondant OMS pour la démarche « Ville-amie des aînés »
- **Benoît CALMELS**, délégué général de l'UNCCAS
- **David JARONIAK**, directeur Général Adjoint de Cogedim Club

## LIEU DES ASSISES

**Lieu**  
Espace Tapis Rouge  
67, rue de Faubourg Saint Martin  
75010 Paris

**Métro**  
Ligne 4 - Château d'Eau  
Ligne 5 - Jacques Bonsergent

**Bus**  
N° 38 - N° 39

**Parkings disponibles**

- Parking Gare de l'Est, cour du 11 novembre 1918
- Parking Magenta, 107, rue du Faubourg Saint Denis